



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

MÉMOIRE PRÉSENTÉE PAR
LA MUNICIPALITÉ DE LA
RIVIÈRE-AU-TONNERRE

Par

M. JEANNOT BOUDREAU, maire

**Titre : PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE SUR LA RIVIÈRE
SHELDRAKE DANS LA MUNICIPALITÉ DE LA RIVIÈRE-AU-
TONNERRE.**

Jeannot Boudreau, maire de la Municipalité de la Rivière-au-Tonnerre/Sheldrake dans la MRC de la Minganie.

Au nom des membres du conseil, je soumetts ce mémolre qui est de nature à vous démontrer l'intérêt que nous portons au projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sheldrake.

Avantages sociaux-économiques et touristiques.

Si le projet hydroélectrique se réalise, ce que nous espérons et souhaitons, nous serons encore plus en mesure de concrétiser d'autres projets pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

En l'occurrence, ce projet favorisera un bon nombre d'emplois qui, nous croyons, sera très apprécié dans la municipalité.

Ne croyez-vous pas que ces travailleurs seront heureux de retourner à la maison, le soir, au lieu de s'exiler?

L'aménagement d'un chemin d'accès permettra aux citoyens d'apprécier la beauté du paysage de la Courbe du Sault qui n'a été admirée que par quelques personnes jusqu'à maintenant.

Aussi, la cueillette des petits fruits sera sûrement un grand atout puisque que c'est une richesse de notre beau coin de pays : la Côte-Nord.

Tous les citoyens, les visiteurs pourront accéder à ce site. Par contre, les véhicules tout-terrains, en utilisant le tracé, les tourbières et les environs seront protégés ainsi que les espaces verts.

Tout cet aménagement récréo-touristique secondera le travail des agents de la faune et le facilitera la surveillance des lieux. Les trappeurs seront ainsi plus protégés à cause de cette voie d'accès.

Si ce projet se réalise, ce que nous espérons, nous serons plus en mesure de concrétiser d'autres projets qui seront de nature à améliorer la qualité de vie des citoyens. Nous projetons la réalisation d'un développement touristique et durable avec toutes les infrastructures qui seront nécessaires.

Préoccupations et commentaires

Ce serait dommage que cette rivière ne soit pas mise en valeur, car notre Municipalité a bien besoin de relancer son économie.

À notre regret, la jeune génération quitte les villages. Nous ne désirons pas que notre municipalité devienne seulement un village de «retraités»

Nous souhaitons que le prometteur AXOR soit à l'affût de ce problème que nous sommes en droit d'appréhender.

En conséquence, nous espérons que le projet sera autorisé et que dès l'année 2010, les travaux préliminaires verront le jour.

Merci de l'attention que vous porterez à notre mémoire.

Nous demeurons,

La Municipalité de la Rivière-au-Tonnerre

Jeannot Boudreau, maire



Fait à Rivière-au-Tonnerre

Ce 12^e jour de juin 2009.